

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisty, 4 janvier 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisty, 4 janvier 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (237r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisty, 4 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45740>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Calisti, Jean](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin répond à Calisti qu'il accepterait volontiers un homme marié pour instituteur. Il l'informe qu'il a reçu la visite de monsieur Laime, employé à Prémontré, qui a enseigné dans les écoles congrégationnistes. Godin confie à Calisti qu'il préférerait un instituteur issu de l'école normale ou un instituteur de l'enseignement laïque. Il apprend à Calisti qu'Hincellin ne quittera le Familistère que quand il lui donnera congé, aussi est-il possible de prendre le temps pour trouver son remplaçant.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Hincellin \[monsieur\]](#)
- [Laime \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 17/12/2023

Quint le 4 janvier 1868

237

A Monsieur Castet

Monsieur

vous me faites l'honneur de
me demander si j'accepterais un bon
maré pour instituteur; je ne serais
en cela qu'une garantie de plus
d'aptitude dans sa fonction.

J'ai une saisi bien M. Lamine
employé à Wissembourg et homme
à pratique que dans les écoles congréga-
nistes. Je préférerais de beaucoup un
élève de l'école normale; ou au
moins un instituteur habitué à
l'enseignement laïque et ayant
pratique dans de bonnes institutions.

Je ne suis pas très pressé, car
M. Pincelin ne quittera rien que si
je lui donne définitivement congé; je
puis donc attendre et je préférerais le
faire pour être assuré d'un homme
présentant de sérieuses aptitudes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes
salutations distinguées.